

Séance du : 24 juin 2021

n° 27_2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 18 juin 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

Mme Sophie ADROIT est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Florence SIORAT, Estelle VILESPY, Nathalie NACCACHE.

MM. Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Pierre MONOD, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Alexia BOUSQUET, Reine EXPERT.

MM. Dominique GUIRAUD, Hervé RAMONDA, Charly SERRES.

En exercice : 63

Présents : 33

Avaient donné pouvoir :

M.B.BARJOU à C.BIGNON, JP.BOMBAIL à S.BARTHES

Nombre de voix : 35

Excusés :

Mme Sandrine CAMPGUILHEM, Lison GLEYSSES

MM. Philippe BARBASTE, Bernard BARJOU, Robert BATIGNE, Michel GALANT, Philippe GREFFIER, Olivier GUERRA, Laurent HOURQUET, Alain MERCIER.

Objet : Décision Modificative n°1 sur le Budget annexe du GAL des Terroirs du Lauragais : Régularisation erreur d'imputation

Vu la délibération 21/2021 du comité syndical du 18 mars 2021 approuvant le budget annexe du GAL des Terroirs du Lauragais 2021,

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget il y a lieu de procéder à des réajustements sur les opérations d'amortissement conformément à la demande de la préfecture de la Haute-Garonne,

Monsieur le Président propose une modification à apporter au budget. Il s'agit d'augmenter les crédits au chapitre 042 en section de fonctionnement et de diminuer ceux du 043 et en section d'investissement, d'augmenter le chapitre 040 et de diminuer le chapitre 041 d'autant.

Fonctionnement			
Chapitre / Article	Libellé	Dépenses Augmentation de crédits	Dépenses Diminution de crédits
043 - 6811	Dotation aux amortissements		1 593,60 €
042 - 6811	Dotation aux amortissements	1 593,60 €	
	TOTAL	1 593,60 €	1 593,60 €

Investissement			
Chapitre / Article	Libellé	Recettes Augmentation de crédits	Recettes Diminution de crédits
040 - 28183	Matériel de bureau et informatique	1 593,60 €	
041 - 28183	Matériel de bureau et informatique		1 593,60 €
	TOTAL	1 593,60 €	1 593,60 €

**Ayant entendu l'exposé du Président,
Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical :**

1°) – Adopte la présente Décision Modificative Budgétaire n°1 à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 24 juin 2021

Le Président



Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. :

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2021

Application agréée E.legalite.com

99_DE-031-200050008-20210624-27_2021-DE